

Compte-rendu du conseil scientifique de l'INSMI

1 Février 2022

Membres du CSI: Jürgen Angst, Gérard Besson, Rémi Carles, Isabelle Chalendar, Pierre-Henri Chaudouard, Marianne Clausel, Alice Cleynen, Marion Darbas, Christophe Delaunay, Christine Disdier, Lucia Di Vizio, Marie Doumic, Jean-Michel Loubes, Saïd El Mamouni, Alessandra Frabetti, Sébastien Gouëzel, Cécile Huneau, Henri Massias, El Maati Ouhabaz, Enrique Zuazua

Membres de l'INSMI présents à (une partie de) la réunion: Christophe Besse, Directeur, Jean-Stephane Dhersin, Francois James, Emmanuel Royer, Directeurs adjoints scientifiques, Alessandra Sarti, Directrice adjointe scientifique,

Président de la section 41 du comité national : Stéphane Sabourau

Assistante du Comité National: Isabelle Vuillaume

Représentés : Mylène Maïda, Nathalie Eisenbaum, Anne Quéguiner

Début de la séance à 9h15

Approbation du compte-rendu

Approbation à l'unanimité de la composition du jury CR, et du jury de CID51

Nouvelles de l'INSMI par Christophe Besse

La présentation est disponible sur la PLM Box

Chaire professeur junior : Le CNRS apporte son soutien à 20 chaires dont 2 pour l'INSMI (Rennes et Dijon). Ce soutien consisterait en une bourse de thèse et des années de délégation après la titularisation. En contre partie l'INSMI demande à participer au jury (avec un DAS, et/ou un membre du comité national)

Repyramidage pour obtenir un ratio de 2/3 (MCF/PR) : devrait bénéficier à $\frac{1}{4}$ de MCF classe normale avec 10 ans d'ancienneté et $\frac{3}{4}$ hors classe. C'est l'université qui doit faire les sélections. En 25/26 on est déjà proche de ces proportions, mais pas pour les femmes. La position de l'INSMI : il faut un jury extérieur, le repyramidage ne doit pas se substituer à un nouveau poste de professeur, se baser sur la qualité scientifique.

Christophe Delaunay : encore faut-il que la présidence de l'université ne décide pas seule !

Question au CSI : On observe une baisse générale des réponses aux appels à projets. Comment augmenter le dynamisme de la communauté ?

Stéphane Jaffard chargé de mission Assises des Mathématiques :
Le CSI sera sollicité pour les groupes de travail.

Enrique Zuazua : L'IA et le machine learning jouent un rôle dans les évolutions, comme dans les autres pays.

Stéphane Jaffard : Il faut voir au-delà des effets d'engouements. Il ne faut pas que cela balaie les autres interactions. La comparaison avec l'étranger est intéressante, notamment sur l'emploi des docteurs en math dans l'industrie

Recommandation préparée par le gt environnement.

Discussion sur la contradiction avec l'insistance sur les candidatures aux appels à projet pour maintenir un fort taux de pression : ceci sera à développer dans le rapport de prospective. Votée avec 18 oui, 2 abstentions et 1 non.

Groupe de travail IA

La présentation du plan IA est sur la PLM Box

Question : Quelles interactions avec les autres csi ?

FJ : il y a une part réservée pour les maths dans le PEPR IA.

Création d'un centre du CNRS « IA pour les sciences, les sciences pour l'IA » interdisciplinaire sur l'IA, création d'un conseil scientifique. Projet à long terme d'un centre type IHP. L'INSMI a bien pris sa place

Création d'une commission interdisciplinaire 55 sur science et données.

Question de Marianne Clausel : Est-ce que cela va être des utilisateurs d'IA ou des gens qui vont développer l'IA ?

Isabelle Vuillaume : si on veut inviter les gens de cette section, il faut attendre qu'ils aient plus de recul (après le concours, pour lequel ils ont 5 postes CR et 5 postes DR)

Après-midi parité

Présentation d'Emmanuel Royer, DAS à l'INSMI et Coprésident du comité parité/égalité du CNRS

Actions depuis 2018 suite aux recommandations du CSI précédent :

-Mise en avant des données avec parite.math.cnrs.fr, à remplir par les unités

-Référents parité : pas d'autres obligations que leur existence

Projet de réunion des référents à l'IHP (mais pas en visio)

3 niveaux de parité définis par l'INSMI en 2021

-niveau 2 : référent parité + recrutement d'une femme -> allocation de 1300 euros.

-niveau 1 : référent parité -> allocation de 900 euros

-niveau 0 : pas de référent et non remplissage des données sur le site -> pénalité

Le comité parité/égalité du CNRS a pour but de faire des propositions à la direction du CNRS.

- création d'un site d'autoformation aux stéréotypes : les membres du CoNRS sont incités à suivre cette formation, d'une durée de 45 minutes. Il serait bien aussi que les membres du CSI la suivent.
- Lutter contre l'autocensure : appels à projet au féminin générique, incitations à postuler en délégation (c'est délicat de solliciter de manière individuelle au niveau INSMI car c'est aussi l'INSMI qui attribue les délégations)

Deux questions : il semble que les jeunes femmes ont plus de difficultés à créer un réseau, comment les aider ?

Comment favoriser la carrière des jeunes parents ?

Depuis 2019, dans les lettres de dotation, on a fait ajouter un paragraphe demandant de veiller à un équilibre genré dans les comités des revues ou comité scientifique de conférences.

Un des rôles des comités parité locaux, cela peut être de veiller à cet équilibre.

Christophe Delaunay : J'ai suivi la formation stéréotype, elle est très intéressante et j'ai mis en application quelque chose que j'ai appris dès le lendemain.

Lucia di Vizio : Les DU peuvent-ils être obligés à suivre la formation ?

ER : Le comité parité/égalité y est favorable.

Marc Peigné : Est-ce que ses actions sont coordonnées avec Inria, Inserm ?

ER : plus on cherche à être coordonné moins on est ambitieux, les problématiques ne sont pas les mêmes.

Les présentations de Laurence Broze, Jérémy Le Borgne et Pierre-Michel Menger sont disponibles sur la PLM Box.

Pierre-Michel Menger : plusieurs facteurs cumulatifs peuvent expliquer le gender gap

- Les stéréotypes de genre
- L'aversion pour la compétition : des travaux montrent que cette aversion est moindre si le bénéfice du risque est partagé entre tous que dans un jeu à somme nulle.
- La défense contre une rivalité agressive en classe
- Les préférences pour d'autres disciplines. Quand les filles sont bonnes en maths, elles sont probablement aussi meilleures que les garçons dans d'autres disciplines, et pensent être plus à leur avantage en allant vers celles-ci (par exemple en médecine).
- Peu de rôles modèles

Table ronde avec les intervenants et Sylvie Benzoni

Sylvie Benzoni : Les femmes mathématiciennes qui témoignent ont le biais de la survivante.

Trois points sur lesquels attirer l'attention

- On a du mal à toucher les non convaincus. Le sexisme ordinaire fait beaucoup de mal aux femmes dans leur carrière. Une proposition pourrait être de favoriser des échanges entre pour partager ces expériences, et favoriser la prise de conscience par tous des problématiques rencontrées.
- Le rapport à la parentalité est différent chez les hommes et les femmes. La question de la garde des enfants devrait être mieux considérée par les universités.

- Équilibre entre enseignement et recherche : on incite les femmes à prendre des responsabilités pédagogiques, et les hommes des responsabilités scientifiques.

Marc Peigné : dans la synthèse de l'HCERES, comparaison avec l'international : en Allemagne, politique proactive qui a permis de passer de 9% de femmes à 22% : bourses spécifiques pour les étudiantes, mentorat, postes supplémentaires

Idées pour améliorer la situation scolaire

- Formation aux stéréotypes de genre pour les enseignants
- Epreuves de concours plus courtes
- Plutôt que d'essayer de faire entrer les filles dans le moule compétitif, pourquoi ne pas le rendre moins compétitif

Fin de la séance à 17h.